



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2016/032

16 novembre 2016

NOTIFICATION AUX PARTIES

OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT DES ÉTATS-UNIS POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a le plaisir de vous faire part des prochaines possibilités de financement.

Deux subventions sont prévues dans des programmes des affaires internationales du Service de Pêche et Vie Sauvage des États-Unis (USFWS), notamment:

- **Fonds de conservation des tortues marines** - pour la conservation des espèces de tortues dans toute leur aire de répartition en dehors des États-Unis et de leurs territoires. La date limite de pré-soumission est **3 avril 2017**;
- **Afrique** – pour la conservation de la faune sauvage en Afrique centrale. La date limite de soumission est **17 janvier 2017**;

Les instructions pour les candidats sont disponibles [ici](#).

La troisième subvention est le **Programme de gestion et de conservation des tortues marines de la Région des Îles du Pacifique pour le 2017**, sous le Service national des pêches maritimes de l'Administration nationale océanique et atmosphérique (NOAA). Le programme soutient les mesures de conservation, de protection ou de gestion qui appuient le rétablissement des espèces de tortues marine figurant sur la Liste des espèces menacées de la région des îles du Pacifique. Le délai de soumission est fixé au **15 février 2017**.

Les instructions pour les candidats peuvent être trouvées [ici](#).

Ces subventions visent à la promotion d'objectifs compatibles avec ceux de la Convention et de ses accords spécialisés, et peuvent donc constituer des sources de financement soutenant la CMS dans la mise en œuvre d'activités de conservation sur le terrain.

Le Secrétariat de la CMS encourage ses Parties et ses partenaires à proposer des projets qui contribuent à la mise en œuvre de la Convention et de ses instruments, et s'efforcera d'appuyer ces propositions par des lettres de soutien.

Toute personne éligible et souhaitant soumettre une proposition de projet soutenant les objectifs de la CMS, est invitée à contacter la personne suivante:

Laura Cerasi, Administratrice associée chargée de la Collecte de fonds et des Partenariats

<http://www.cms.int/en/news/notifications>

Secrétariat PNUE/CMS, E-mail: laura.cerasi@cms.int